

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Vire Normandie, le 07 décembre 2017

Monsieur Guy LE RU
PRIMAGAZ - Tour Opus 12
77 Esplanade du Général de Gaulle
CS20031
92914 PARIS LA DEFENSE CEDEX

REFER : MAS/MG/VE/SD/2017 n° 142

Objet : Lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau s'engage dans la réalisation d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Ce Plan climat air énergie territorial fixera des objectifs pour l'ensemble de notre territoire afin de :

- Réduire les consommations d'énergie sur le territoire
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Augmenter la production d'énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de l'air
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique

Il comprendra un plan d'actions pour 6 ans comportant des actions à mener par la Communauté de communes, mais aussi par les communes ou des acteurs locaux volontaires.

L'élaboration de ce PCAET doit permettre de répondre aux obligations réglementaires issues de la Loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015. L'objectif est également d'engager le territoire pour atteindre collectivement les objectifs que nous nous serons fixés. Nous souhaitons que le PCAET contribue à faire de l'Intercom de la Vire au Noireau un territoire résilient, tourné vers une économie locale et une qualité de vie qui soient bas carbone et sobres en énergie. Pour nous aider dans sa réalisation, nous avons conventionné avec le SDEC Energie.

Nous souhaitons vivement associer les communes et les acteurs locaux (entreprises, associations, acteurs institutionnels...) dès l'élaboration du plan climat air énergie territorial. Les communes seront en particulier rencontrées individuellement par le SDEC ENBERGIE dans le cadre d'un diagnostic énergie intercommunal, concernant leur patrimoine. D'autres formes de concertation sont également prévues durant les deux années nécessaires à son élaboration et nous vous remercions par avance pour votre participation active.

Je vous prie de trouver ci-joint les modalités d'élaboration et de concertation définies lors du conseil communautaire réuni le 30 novembre 2017. Elles détaillent le périmètre d'étude, les étapes de la démarche, le public visé et le calendrier prévisionnel.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des prochains rendez-vous.

Comptant sur votre appui pour prendre part à cette nouvelle dynamique, tant dans son élaboration que plus tard pour sa mise en œuvre,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président
En charge de l'urbanisme et de l'Environnement
Marc GUILLAUMIN



PJ : Délibération relative aux modalités d'élaboration et de concertation du PCAET

Intercom de la Vire au Noireau
2 rue des Halles - Vire - 14500 VIRE NORMANDIE
Tél. 02 31 66 66 55 - scallet@vireauvoireau.fr

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Vire Normandie, le 07 décembre 2017

Madame Christiane ARNOUX
GRDF
Parc d'Activités Object'ifs Sud
3 allée Emile du Chatelet
14123 IFS

REFER : MAS/MG/VE/SD/2017 n° 142

Objet : Lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial

Madame,

J'ai le plaisir de vous informer que la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau s'engage dans la réalisation d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Ce Plan climat air énergie territorial fixera des objectifs pour l'ensemble de notre territoire afin de :

- Réduire les consommations d'énergie sur le territoire
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Augmenter la production d'énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de l'air
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique

Il comprendra un plan d'actions pour 6 ans comportant des actions à mener par la Communauté de communes, mais aussi par les communes ou des acteurs locaux volontaires.

L'élaboration de ce PCAET doit permettre de répondre aux obligations réglementaires issues de la Loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015. L'objectif est également d'engager le territoire pour atteindre collectivement les objectifs que nous nous serons fixés. Nous souhaitons que le PCAET contribue à faire de l'Intercom de la Vire au Noireau un territoire résilient, tourné vers une économie locale et une qualité de vie qui soient bas carbone et sobres en énergie. Pour nous aider dans sa réalisation, nous avons conventionné avec le SDEC Energie.

Nous souhaitons vivement associer les communes et les acteurs locaux (entreprises, associations, acteurs institutionnels...) dès l'élaboration du plan climat air énergie territorial. Les communes seront en particulier rencontrées Individuellement par le SDEC ENBERGIE dans le cadre d'un diagnostic énergie intercommunal, concernant leur patrimoine. D'autres formes de concertation sont également prévues durant les deux années nécessaires à son élaboration et nous vous remercions par avance pour votre participation active.

Je vous prie de trouver ci-joint les modalités d'élaboration et de concertation définies lors du conseil communautaire réuni le 30 novembre 2017. Elles détaillent le périmètre d'étude, les étapes de la démarche, le public visé et le calendrier prévisionnel.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des prochains rendez-vous.

Comptant sur votre appui pour prendre part à cette nouvelle dynamique, tant dans son élaboration que plus tard pour sa mise en œuvre,

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président
En charge de l'urbanisme et de l'Environnement
Marc GUILLAUMIN



PJ : Délibération relative aux modalités
d'élaboration et de concertation du PCAET

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Vire Normandie, le 07 décembre 2017

Monsieur Franck TILLY
ANTARGAZ FINAGAZ
Les Renardières
3 Place de Saverne
92901 PARIS LA DEFENSE CEDEX

REFER : MAS/MG/VE/SD/2017 n° 162

Objet : Lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau s'engage dans la réalisation d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Ce Plan climat air énergie territorial fixera des objectifs pour l'ensemble de notre territoire afin de :

- Réduire les consommations d'énergie sur le territoire
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Augmenter la production d'énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de l'air
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique

Il comprendra un plan d'actions pour 6 ans comportant des actions à mener par la Communauté de communes, mais aussi par les communes ou des acteurs locaux volontaires.

L'élaboration de ce PCAET doit permettre de répondre aux obligations réglementaires issues de la Loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015. L'objectif est également d'engager le territoire pour atteindre collectivement les objectifs que nous nous serons fixés. Nous souhaitons que le PCAET contribue à faire de l'Intercom de la Vire au Noireau un territoire résilient, tourné vers une économie locale et une qualité de vie qui soient bas carbone et sobres en énergie. Pour nous aider dans sa réalisation, nous avons conventionné avec le SDEC Energie.

Nous souhaitons vivement associer les communes et les acteurs locaux (entreprises, associations, acteurs institutionnels...) dès l'élaboration du plan climat air énergie territorial. Les communes seront en particulier rencontrées individuellement par le SDEC ENBERGIE dans le cadre d'un diagnostic énergie intercommunal, concernant leur patrimoine. D'autres formes de concertation sont également prévues durant les deux années nécessaires à son élaboration et nous vous remercions par avance pour votre participation active.

Je vous prie de trouver ci-joint les modalités d'élaboration et de concertation définies lors du conseil communautaire réuni le 30 novembre 2017. Elles détaillent le périmètre d'étude, les étapes de la démarche, le public visé et le calendrier prévisionnel.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des prochains rendez-vous.

Comptant sur votre appui pour prendre part à cette nouvelle dynamique, tant dans son élaboration que plus tard pour sa mise en œuvre,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président
En charge de l'urbanisme et de l'Environnement
Marc GUILLAUMIN



PJ : Délibération relative aux modalités d'élaboration et de concertation du PCAET

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Vire Normandie, le 07 décembre 2017

Monsieur Jacques MAHE
ENEDIS
8 /10 Promenade du Fort
BP 163
14010 CAEN CEDEX

REFER : MAS/MG/VE/SD/2017 n° 142

Objet : Lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau s'engage dans la réalisation d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Ce Plan climat air énergie territorial fixera des objectifs pour l'ensemble de notre territoire afin de :

- Réduire les consommations d'énergie sur le territoire
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Augmenter la production d'énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de l'air
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique

Il comprendra un plan d'actions pour 6 ans comportant des actions à mener par la Communauté de communes, mais aussi par les communes ou des acteurs locaux volontaires.

L'élaboration de ce PCAET doit permettre de répondre aux obligations réglementaires issues de la Loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015. L'objectif est également d'engager le territoire pour atteindre collectivement les objectifs que nous nous serons fixés. Nous souhaitons que le PCAET contribue à faire de l'Intercom de la Vire au Noireau un territoire résilient, tourné vers une économie locale et une qualité de vie qui soient bas carbone et sobres en énergie. Pour nous aider dans sa réalisation, nous avons conventionné avec le SDEC Energie.

Nous souhaitons vivement associer les communes et les acteurs locaux (entreprises, associations, acteurs institutionnels...) dès l'élaboration du plan climat air énergie territorial. Les communes seront en particulier rencontrées individuellement par le SDEC ENBERGIE dans le cadre d'un diagnostic énergie intercommunal, concernant leur patrimoine. D'autres formes de concertation sont également prévues durant les deux années nécessaires à son élaboration et nous vous remercions par avance pour votre participation active.

Je vous prie de trouver ci-joint les modalités d'élaboration et de concertation définies lors du conseil communautaire réuni le 30 novembre 2017. Elles détaillent le périmètre d'étude, les étapes de la démarche, le public visé et le calendrier prévisionnel.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des prochains rendez-vous.

Comptant sur votre appui pour prendre part à cette nouvelle dynamique, tant dans son élaboration que plus tard pour sa mise en œuvre,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président
En charge de l'urbanisme et de l'Environnement
Marc GUILLAUMIN



PJ : Délibération relative aux modalités d'élaboration et de concertation du PCAET

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Vire Normandie, le 07 décembre 2017

Monsieur le Président
Chambre de Commerce et d'Industrie
1 rue René Cassin
Saint-Contest
14009 CAEN CEDEX 9

REFER : MAS/MG/VE/SD/2017 n° 162

Objet : Lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau s'engage dans la réalisation d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Ce Plan climat air énergie territorial fixera des objectifs pour l'ensemble de notre territoire afin de :

- Réduire les consommations d'énergie sur le territoire
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Augmenter la production d'énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de l'air
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique

Il comprendra un plan d'actions pour 6 ans comportant des actions à mener par la Communauté de communes, mais aussi par les communes ou des acteurs locaux volontaires.

L'élaboration de ce PCAET doit permettre de répondre aux obligations réglementaires issues de la Loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015. L'objectif est également d'engager le territoire pour atteindre collectivement les objectifs que nous nous serons fixés. Nous souhaitons que le PCAET contribue à faire de l'Intercom de la Vire au Noireau un territoire résilient, tourné vers une économie locale et une qualité de vie qui soient bas carbone et sobres en énergie. Pour nous aider dans sa réalisation, nous avons conventionné avec le SDEC Energie.

Nous souhaitons vivement associer les communes et les acteurs locaux (entreprises, associations, acteurs institutionnels...) dès l'élaboration du plan climat air énergie territorial. Les communes seront en particulier rencontrées individuellement par le SDEC ENBERGIE dans le cadre d'un diagnostic énergie intercommunal, concernant leur patrimoine. D'autres formes de concertation sont également prévues durant les deux années nécessaires à son élaboration et nous vous remercions par avance pour votre participation active.

Je vous prie de trouver ci-joint les modalités d'élaboration et de concertation définies lors du conseil communautaire réuni le 30 novembre 2017. Elles détaillent le périmètre d'étude, les étapes de la démarche, le public visé et le calendrier prévisionnel.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des prochains rendez-vous.

Comptant sur votre appui pour prendre part à cette nouvelle dynamique, tant dans son élaboration que plus tard pour sa mise en œuvre,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président
En charge de l'urbanisme et de l'Environnement
Marc GUILLAMIN



PJ : Délibération relative aux modalités d'élaboration et de concertation du PCAET

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Vire Normandie, le 07 décembre 2017

Monsieur le Président
Chambre des Métiers et de l'Artisanat
2 rue Claude Bloch
14000 CAEN

REFER : MAS/MG/VE/SD/2017 n° 142

Objet : Lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau s'engage dans la réalisation d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Ce Plan climat air énergie territorial fixera des objectifs pour l'ensemble de notre territoire afin de :

- Réduire les consommations d'énergie sur le territoire
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Augmenter la production d'énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de l'air
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique

Il comprendra un plan d'actions pour 6 ans comportant des actions à mener par la Communauté de communes, mais aussi par les communes ou des acteurs locaux volontaires.

L'élaboration de ce PCAET doit permettre de répondre aux obligations réglementaires issues de la Loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015. L'objectif est également d'engager le territoire pour atteindre collectivement les objectifs que nous nous serons fixés. Nous souhaitons que le PCAET contribue à faire de l'Intercom de la Vire au Noireau un territoire résilient, tourné vers une économie locale et une qualité de vie qui soient bas carbone et sobres en énergie. Pour nous aider dans sa réalisation, nous avons conventionné avec le SDEC Energie.

Nous souhaitons vivement associer les communes et les acteurs locaux (entreprises, associations, acteurs institutionnels...) dès l'élaboration du plan climat air énergie territorial. Les communes seront en particulier rencontrées individuellement par le SDEC ENBERGIE dans le cadre d'un diagnostic énergie intercommunal, concernant leur patrimoine. D'autres formes de concertation sont également prévues durant les deux années nécessaires à son élaboration et nous vous remercions par avance pour votre participation active.

Je vous prie de trouver ci-joint les modalités d'élaboration et de concertation définies lors du conseil communautaire réuni le 30 novembre 2017. Elles détaillent le périmètre d'étude, les étapes de la démarche, le public visé et le calendrier prévisionnel.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des prochains rendez-vous.

Comptant sur votre appui pour prendre part à cette nouvelle dynamique, tant dans son élaboration que plus tard pour sa mise en œuvre,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président

En charge de l'Urbanisme et de l'Environnement
Marc GUILLAMIN



PJ : Délibération relative aux modalités d'élaboration et de concertation du PCAET

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Vire Normandie, le 07 décembre 2017

Monsieur le Président
Chambre d'Agriculture du Calvados
6 avenue de Dubna
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

REFER : MAS/MG/VE/SD/2017 n° 142

Objet : Lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous informer que la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau s'engage dans la réalisation d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Ce Plan climat air énergie territorial fixera des objectifs pour l'ensemble de notre territoire afin de :

- Réduire les consommations d'énergie sur le territoire
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Augmenter la production d'énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de l'air
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique

Il comprendra un plan d'actions pour 6 ans comportant des actions à mener par la Communauté de communes, mais aussi par les communes ou des acteurs locaux volontaires.

L'élaboration de ce PCAET doit permettre de répondre aux obligations réglementaires issues de la Loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015. L'objectif est également d'engager le territoire pour atteindre collectivement les objectifs que nous nous serons fixés. Nous souhaitons que le PCAET contribue à faire de l'Intercom de la Vire au Noireau un territoire résilient, tourné vers une économie locale et une qualité de vie qui soient bas carbone et sobres en énergie. Pour nous aider dans sa réalisation, nous avons conventionné avec le SDEC Energie.

Nous souhaitons vivement associer les communes et les acteurs locaux (entreprises, associations, acteurs institutionnels...) dès l'élaboration du plan climat air énergie territorial. Les communes seront en particulier rencontrées individuellement par le SDEC ENBERGIE dans le cadre d'un diagnostic énergie intercommunal, concernant leur patrimoine. D'autres formes de concertation sont également prévues durant les deux années nécessaires à son élaboration et nous vous remercions par avance pour votre participation active.

Je vous prie de trouver ci-joint les modalités d'élaboration et de concertation définies lors du conseil communautaire réuni le 30 novembre 2017. Elles détaillent le périmètre d'étude, les étapes de la démarche, le public visé et le calendrier prévisionnel.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des prochains rendez-vous.

Comptant sur votre appui pour prendre part à cette nouvelle dynamique, tant dans son élaboration que plus tard pour sa mise en œuvre,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président
de l'urbanisme et de l'Environnement
Marc GUILLAUMIN



PJ : Délibération relative aux modalités
d'élaboration et de concertation du PCAET

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Vire Normandie, le 07 décembre 2017

Monsieur Le Président
SDEC Energie
Esplanade Brillaud de Laujardière
CS 75046
14077 CAEN CEDEX 5

REFER : MAS/MG/VE/SD/2017 n° 142

Objet : Lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial

Monsieur le Président,

Par délibération en date du 27 juin 2017, la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau a décidé de s'engager dans une démarche d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de répondre ainsi à ses obligations réglementaires, fixées à l'article 188 de la loi de Transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015.

Conformément au décret du 28 juin 2016 relatif au PCAET, je vous informe du lancement de notre PCAET et des modalités d'élaboration et de concertation arrêtées par délibération du Conseil Communautaire réuni le 30 novembre 2017, ci-jointe. Vous trouverez également un document décrivant ces modalités, précisant le périmètre d'étude, les étapes de la démarche et leur calendrier prévisionnel.

L'organisation que nous avons ainsi définie doit servir à constituer un PCAET adapté à notre territoire et à créer une dynamique qui fédère les communes, mais aussi les habitants, les autres acteurs économiques et les acteurs institutionnels.

L'objectif est de réaliser un document opérationnel, qui facilite la mise en œuvre d'actions concrètes. Il s'appuiera aussi sur les démarches de transition énergétique déjà initiées au sein du territoire (démarche TEP-CV, CITERGIE, Appel à Manifestation d'Intérêt régional « Territoires en transition énergétique »). Nous souhaitons construire une démarche qui contribue aux objectifs nationaux et régionaux de transition énergétique, de lutte contre le changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air, mais qui améliore aussi la qualité de vie de nos habitants et encourage le développement de l'économie locale.

Comptant sur l'appui des partenaires institutionnels pour l'élaboration de cette politique,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président
En charge de l'urbanisme et de l'Environnement
Marc GUILLAUMIN



PJ :

- Modalités d'élaboration et de concertation du PCAET
- Délibération relative aux modalités d'élaboration et de concertation du PCAET
- Délibération relative à l'engagement dans l'élaboration du PCAET

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Vire Normandie, le 07 décembre 2017

Monsieur le Directeur
ADEME
Citis - Le Pentacle
5 avenue de Tsukuba
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

REFER : MAS/MG/VE/SD/2017 n° 142

Objet : Lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial

Monsieur le Directeur,

Par délibération en date du 27 juin 2017, la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau a décidé de s'engager dans une démarche d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de répondre ainsi à ses obligations réglementaires, fixées à l'article 188 de la loi de Transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015.

Conformément au décret du 28 juin 2016 relatif au PCAET, je vous informe du lancement de notre PCAET et des modalités d'élaboration et de concertation arrêtées par délibération du Conseil Communautaire réuni le 30 novembre 2017, ci-jointe. Vous trouverez également un document décrivant ces modalités, précisant le périmètre d'étude, les étapes de la démarche et leur calendrier prévisionnel.

L'organisation que nous avons ainsi définie doit servir à constituer un PCAET adapté à notre territoire et à créer une dynamique qui fédère les communes, mais aussi les habitants, les autres acteurs économiques et les acteurs institutionnels.

L'objectif est de réaliser un document opérationnel, qui facilite la mise en œuvre d'actions concrètes. Il s'appuiera aussi sur les démarches de transition énergétique déjà initiées au sein du territoire (démarche TEP-CV, CITERGIE, Appel à Manifestation d'Intérêt régional « Territoires en transition énergétique »). Nous souhaitons construire une démarche qui contribue aux objectifs nationaux et régionaux de transition énergétique, de lutte contre le changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air, mais qui améliore aussi la qualité de vie de nos habitants et encourage le développement de l'économie locale.

Comptant sur l'appui des partenaires institutionnels pour l'élaboration de cette politique,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président

En charge de l'urbanisme et de l'Environnement
Marc GUILLAUMIN



PJ :

- Modalités d'élaboration et de concertation du PCAET
- Délibération relative aux modalités d'élaboration et de concertation du PCAET
- Délibération relative à l'engagement dans l'élaboration du PCAET

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Vire Normandie, le 07 décembre 2017

Monsieur le Directeur
DDTM du Calvados
10 boulevard du Général Vanier
CS 75224
14052 CAEN CEDEX 4

REFER : MAS/MG/VE/SD/2017 n° 162

Objet : Lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial

Monsieur le Directeur,

Par délibération en date du 27 juin 2017, la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau a décidé de s'engager dans une démarche d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de répondre ainsi à ses obligations réglementaires, fixées à l'article 188 de la loi de Transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015.

Conformément au décret du 28 juin 2016 relatif au PCAET, je vous informe du lancement de notre PCAET et des modalités d'élaboration et de concertation arrêtées par délibération du Conseil Communautaire réuni le 30 novembre 2017, ci-jointe. Vous trouverez également un document décrivant ces modalités, précisant le périmètre d'étude, les étapes de la démarche et leur calendrier prévisionnel.

L'organisation que nous avons ainsi définie doit servir à constituer un PCAET adapté à notre territoire et à créer une dynamique qui fédère les communes, mais aussi les habitants, les autres acteurs économiques et les acteurs institutionnels.

L'objectif est de réaliser un document opérationnel, qui facilite la mise en œuvre d'actions concrètes. Il s'appuiera aussi sur les démarches de transition énergétique déjà initiées au sein du territoire (démarche TEP-CV, CITERGIE, Appel à Manifestation d'Intérêt régional « Territoires en transition énergétique »). Nous souhaitons construire une démarche qui contribue aux objectifs nationaux et régionaux de transition énergétique, de lutte contre le changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air, mais qui améliore aussi la qualité de vie de nos habitants et encourage le développement de l'économie locale.

Comptant sur l'appui des partenaires institutionnels pour l'élaboration de cette politique,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président
de l'urbanisme et de l'Environnement
Marc GUILLAUMIN



PJ :

- Modalités d'élaboration et de concertation du PCAET
- Délibération relative aux modalités d'élaboration et de concertation du PCAET
- Délibération relative à l'engagement dans l'élaboration du PCAET

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Vire Normandie, le 07 décembre 2017

Monsieur Le Président
Conseil Départemental du Calvados
BP 20520
14035 CAEN CEDEX 1

REFER : MAS/MG/VE/SD/2017 n° 142

Objet : Lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial

Monsieur le Président,

Par délibération en date du 27 juin 2017, la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau a décidé de s'engager dans une démarche d'élaboration d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et de répondre ainsi à ses obligations réglementaires, fixées à l'article 188 de la loi de Transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015.

Conformément au décret du 28 juin 2016 relatif au PCAET, je vous informe du lancement de notre PCAET et des modalités d'élaboration et de concertation arrêtées par délibération du Conseil Communautaire réuni le 30 novembre 2017, ci-jointe. Vous trouverez également un document décrivant ces modalités, précisant le périmètre d'étude, les étapes de la démarche et leur calendrier prévisionnel.

L'organisation que nous avons ainsi définie doit servir à constituer un PCAET adapté à notre territoire et à créer une dynamique qui fédère les communes, mais aussi les habitants, les autres acteurs économiques et les acteurs institutionnels.

L'objectif est de réaliser un document opérationnel, qui facilite la mise en œuvre d'actions concrètes. Il s'appuiera aussi sur les démarches de transition énergétique déjà initiées au sein du territoire (démarche TEP-CV, CITERGIE, Appel à Manifestation d'Intérêt régional « Territoires en transition énergétique »). Nous souhaitons construire une démarche qui contribue aux objectifs nationaux et régionaux de transition énergétique, de lutte contre le changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air, mais qui améliore aussi la qualité de vie de nos habitants et encourage le développement de l'économie locale.

Comptant sur l'appui des partenaires institutionnels pour l'élaboration de cette politique,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président

En charge de l'urbanisme et de l'Environnement
Marc GUILLAUMIN



PJ :

- Modalités d'élaboration et de concertation du PCAET
- Délibération relative aux modalités d'élaboration et de concertation du PCAET
- Délibération relative à l'engagement dans l'élaboration du PCAET

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Vire Normandie, le 07 décembre 2017

Monsieur Le Président
Conseil Régional de Normandie
Abbaye aux Dames
1 Place Reine Mathilde
14000 CAEN

REFER : MAS/MG/VE/SD/2017 n° 1421

Objet : Lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial

Monsieur le Président,

Par délibération en date du 27 juin 2017, la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau a décidé de s'engager dans une démarche d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de répondre ainsi à ses obligations réglementaires, fixées à l'article 188 de la loi de Transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015.

Conformément au décret du 28 juin 2016 relatif au PCAET, je vous informe du lancement de notre PCAET et des modalités d'élaboration et de concertation arrêtées par délibération du Conseil Communautaire réuni le 30 novembre 2017, ci-jointe. Vous trouverez également un document décrivant ces modalités, précisant le périmètre d'étude, les étapes de la démarche et leur calendrier prévisionnel.

L'organisation que nous avons ainsi définie doit servir à constituer un PCAET adapté à notre territoire et à créer une dynamique qui fédère les communes, mais aussi les habitants, les autres acteurs économiques et les acteurs institutionnels.

L'objectif est de réaliser un document opérationnel, qui facilite la mise en œuvre d'actions concrètes. Il s'appuiera aussi sur les démarches de transition énergétique déjà initiées au sein du territoire (démarche TEP-CV, CITERGIE, Appel à Manifestation d'Intérêt régional « Territoires en transition énergétique »). Nous souhaitons construire une démarche qui contribue aux objectifs nationaux et régionaux de transition énergétique, de lutte contre le changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air, mais qui améliore aussi la qualité de vie de nos habitants et encourage le développement de l'économie locale.

Comptant sur l'appui des partenaires Institutionnels pour l'élaboration de cette politique,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président
de l'urbanisme et de l'Environnement
Marc GUILLAUMIN



PJ :

- Modalités d'élaboration et de concertation du PCAET
- Délibération relative aux modalités d'élaboration et de concertation du PCAET
- Délibération relative à l'engagement dans l'élaboration du PCAET

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Vire Normandie, le 07 décembre 2017

Monsieur Le Préfet
Préfecture du Calvados
Rue Daniel HUET
14000 CAEN

REFER : MAS/MG/VE/SD/2017 n° 142

Objet : Lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial

Monsieur le Préfet du Calvados,

Par délibération en date du 27 juin 2017, la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau a décidé de s'engager dans une démarche d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de répondre ainsi à ses obligations réglementaires, fixées à l'article 188 de la loi de Transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015.

Conformément au décret du 28 juin 2016 relatif au PCAET, je vous informe du lancement de notre PCAET et des modalités d'élaboration et de concertation arrêtées par délibération du Conseil Communautaire réuni le 30 novembre 2017, ci-jointe. Vous trouverez également un document décrivant ces modalités, précisant le périmètre d'étude, les étapes de la démarche et leur calendrier prévisionnel.


L'organisation que nous avons ainsi définie doit servir à constituer un PCAET adapté à notre territoire et à créer une dynamique qui fédère les communes, mais aussi les habitants, les autres acteurs économiques et les acteurs institutionnels.

L'objectif est de réaliser un document opérationnel, qui facilite la mise en œuvre d'actions concrètes. Il s'appuiera aussi sur les démarches de transition énergétique déjà initiées au sein du territoire (démarche TEP-CV, CITERGIE, Appel à Manifestation d'Intérêt régional « Territoires en transition énergétique »). Nous souhaitons construire une démarche qui contribue aux objectifs nationaux et régionaux de transition énergétique, de lutte contre le changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air, mais qui améliore aussi la qualité de vie de nos habitants et encourage le développement de l'économie locale.

Comptant sur l'appui des partenaires institutionnels pour l'élaboration de cette politique,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet du Calvados, l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président
En charge de l'urbanisme et de l'Environnement
Marc GUILLAUMIN



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
INTERCOM
de la Vire
au
Noireau

PJ :

- Modalités d'élaboration et de concertation du PCAET
- Délibération relative aux modalités d'élaboration et de concertation du PCAET
- Délibération relative à l'engagement dans l'élaboration du PCAET

Copie : M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Vire

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Vire Normandie, le 07 décembre 2017

Madame la Préfète
Préfecture de Normandie
7 Place de la Madeleine
CS 16036
76036 ROUEN CEDEX

REFER : MAS/MG/VE/SD/2017 n° 162

Objet : Lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial

Madame la Préfète de Normandie,

Par délibération en date du 27 juin 2017, la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau a décidé de s'engager dans une démarche d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et de répondre ainsi à ses obligations réglementaires, fixées à l'article 188 de la loi de Transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015.

Conformément au décret du 28 juin 2016 relatif au PCAET, Je vous informe du lancement de notre PCAET et des modalités d'élaboration et de concertation arrêtées par délibération du Conseil Communautaire réuni le 30 novembre 2017, ci-jointe. Vous trouverez également un document décrivant ces modalités, précisant le périmètre d'étude, les étapes de la démarche et leur calendrier prévisionnel.

L'organisation que nous avons ainsi définie doit servir à constituer un PCAET adapté à notre territoire et à créer une dynamique qui fédère les communes, mais aussi les habitants, les autres acteurs économiques et les acteurs institutionnels.

L'objectif est de réaliser un document opérationnel, qui facilite la mise en œuvre d'actions concrètes. Il s'appuiera aussi sur les démarches de transition énergétique déjà initiées au sein du territoire (démarche TEP-CV, CITERGIE, Appel à Manifestation d'Intérêt régional « Territoires en transition énergétique »). Nous souhaitons construire une démarche qui contribue aux objectifs nationaux et régionaux de transition énergétique, de lutte contre le changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air, mais qui améliore aussi la qualité de vie de nos habitants et encourage le développement de l'économie locale.

Comptant sur l'appui des partenaires institutionnels pour l'élaboration de cette politique,

Je vous prie d'agréer, Madame la Préfète de Normandie, l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président
de l'urbanisme et de l'Environnement
Marc GUILAUMIN



PJ :

- Modalités d'élaboration et de concertation du PCAET
- Délibération relative aux modalités d'élaboration et de concertation du PCAET
- Délibération relative à l'engagement dans l'élaboration du PCAET

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Vire Normandie, le 07 décembre 2017

Mesdames et Messieurs
Les Maires des communes membres de
l'intercom de la Vire au Noireau

REFER : MAS/MG/VE/SD/2017 n° 142

Objet : Lancement de l'élaboration du Plan climat air énergie territorial

Madame, Monsieur le Maire, Cher Collègue,

Comme vous le savez, la Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau s'engage dans la réalisation d'un Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Ce Plan climat air énergie territorial fixera des objectifs pour l'ensemble de notre territoire afin de :

- Réduire les consommations d'énergie sur le territoire
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Augmenter la production d'énergies renouvelables
- Améliorer la qualité de l'air
- Adapter le territoire aux effets du changement climatique

Il comprendra un plan d'actions pour 6 ans comportant des actions à mener par la Communauté de communes, mais aussi par les communes ou des acteurs locaux volontaires.

L'élaboration de ce PCAET doit permettre de répondre aux obligations réglementaires issues de la Loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015. L'objectif est également d'engager le territoire pour atteindre collectivement les objectifs que nous nous serons fixés. Nous souhaitons que le PCAET contribue à faire de l'Intercom de la Vire au Noireau un territoire résilient, tourné vers une économie locale et une qualité de vie qui soient bas carbone et sobres en énergie. Pour nous aider dans sa réalisation, nous avons conventionné avec le SDEC Energie.

Nous souhaitons vivement associer les communes et les acteurs locaux (entreprises, associations, acteurs institutionnels...) dès l'élaboration du plan climat air énergie territorial. Les communes seront en particulier rencontrées individuellement par le SDEC ENBERGIE dans le cadre d'un diagnostic énergie intercommunal, concernant leur patrimoine. D'autres formes de concertation sont également prévues durant les deux années nécessaires à son élaboration et nous vous remercions par avance pour votre participation active.

Je vous prie de trouver ci-joint les modalités d'élaboration et de concertation définies lors du conseil communautaire réuni le 30 novembre 2017. Elles détaillent le périmètre d'étude, les étapes de la démarche, le public visé et le calendrier prévisionnel.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés des prochains rendez-vous.

Comptant sur votre appui pour prendre part à cette nouvelle dynamique, tant dans son élaboration que plus tard pour sa mise en œuvre,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président

En charge de l'urbanisme et de l'Environnement
Marc GUILLAUMIN



PJ : Délibération relative aux modalités
d'élaboration et de concertation du PCAET